

avances faites au service *Marine* pendant le mois de février 1869, et qui se répartit comme suit :

EXERCICE 1869.		FR	C
Chapitre IV.....	9,498	78
— V.....	5,816	77
— VI.....	994	25
— IX.....	5,237	07
— X.....	2,833	61
— XI.....	9,448	90
— XVIII.....	4161	67
TOTAL.....		33,991	05

Le trésorier morcèlera l'émission en autant de coupures qu'il sera utile pour la facilité du placement.

ART. 2. L'Ordonnateur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré partout où besoin sera et inséré au *Bulletin officiel* des Etablissements.

Papeete, le 31 mars 1869.

Signé : C^e DE LA RONCIÈRE.

Par le Commandant Commissaire Impérial :

L'Ordonnateur p. i.,

Signé : FOURNIER L'ETANG.

NOMINATIONS, MUTATIONS, Etc.

N^o 73. — Par décret impérial en date du 14 novembre 1868, rendu sur la proposition de l'amiral ministre de la marine et des colonies et du garde des sceaux, ministre de la justice et des cultes, ont été nommés :

Procureur impérial, chef du service judiciaire à Papeete (Océanie), M. HOLOZET, procureur impérial pres le tribunal de première instance de Fort-de-France (Martinique), emploi créé ;

Juge-président du tribunal supérieur de Papeete (Océanie), M. DU BABUNO DU LISCOET, conseiller auditeur à la cour impériale de la Guadeloupe, emploi créé ;

Juge impérial au tribunal de première instance de Papeete (Océanie), M. JACOLLIOT, juge impérial au tribunal de première instance de Chandernagor, emploi créé ;

Lieutenant de juge au tribunal de première instance de Papeete (Océanie), M. ROQUES (Gustave-Émile), avocat, emploi créé.

N^o 74. — Par ordre de M. le Commandant Commissaire Impérial, en date du 13 mars 1869, MM. Girardin, lieutenant de vaisseau, et